

Saint Sulpice la Pointe

Lettre communale

de la ville de
Saint Sulpice
la Pointe

Numéro 38
mars/avril 2002



de la Pointe au Castela

En Mars 2001, il y a tout juste une année, les Saint-Sulpiciens renouelaient leur confiance à l'EQUIPE SORTANTE et, pour la troisième fois, nous portaient à la tête de la MAIRIE.

Depuis, sans bruit et sans tapage, vos ELUS sont au travail, soucieux de répondre aux attentes de leurs concitoyens. Plusieurs dossiers d'AMENAGEMENT, d'EQUIPEMENTS collectifs ou de réorganisation de l'ESPACE PUBLIC sont actuellement à l'étude.

Certains sont suffisamment avancés pour être inscrits au BUDGET 2002. Il en est ainsi de la BASTIDE qui va se terminer entièrement ou du CASTELA dont les ruines vont être fortifiées.

D'autres projets verront le jour en suivant une PLANIFICATION PLURIANNUELLE. À des degrés de moindre importance, de nombreux petits programmes de travaux se poursuivent pour l'embellissement de notre CADRE DE VIE ou de remise en état de notre PATRIMOINE, de notre VOIRIE, du DOMAINE PUBLIC, de notre ASSAINISSEMENT, de nos INSTALLATIONS SPORTIVES,...

Notre ville poursuit donc son développement et se dote des structures publiques nécessaires à sa croissance démographique, d'équipements qui contribuent au BIEN-ETRE de ses habitants, d'installations collectives pour sa VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ou CULTURELLE.

Avec tous ces investissements indispensables, nous nous sommes également appliqués à organiser notre FONCTIONNEMENT COMMUNAL, à adopter les mesures liées aux 35 HEURES, et à absorber la montée en puissance des charges de notre MASSE SALARIALE sur les années qui viennent (de 29 employés en 1989, nous

arrivons à 100 EMPLOIS COMMUNAUX avec le recrutement pour la nouvelle CRECHE et HALTE-GARDERIE MUNICIPALE qui ouvrira en septembre prochain).

« La petite parenthèse à ouvrir pour information et à refermer aussitôt puisqu'elle n'est plus désormais sans réponse, c'est le projet longuement réfléchi du positionnement de nos structures scolaires sur la commune avec la vision du long terme: regrouper les « moyens » et les « grands » élèves du premier degré sur le centre ville (Pagnol + Pierre Suc) et construire un collège à CIBODIS semblait être la solution d'avenir pour la ville. Ce n'était pas que le Collège actuel était dépassé et trop petit (jamais ainsi dit, il était question de prospective sur quelques années) mais le « tout-scolaire » était lié à la décision que nous devons prendre en ce début d'année pour notre futur GROUPE-SCOLAIRE...

Une simple remarque sur les nombreuses et graves ingérences de politique locale de Monsieur Le Principal du Collège qui a encore écrit à tous les parents d'élèves de son établissement: Monsieur PETTINARI perturbe depuis longtemps la nécessaire réflexion communale pour faire face à

notre exceptionnelle croissance et mériterait une procédure contentieuse pour ses désobligeantes investigations municipales systématiques et entachées d'arbitraire, de plus en plus vexatoires pour les élus Saint-Sulpiciens.

Son devoir professionnel et les obligations de sa fonction, de ses responsabilités ne peuvent lui permettre de tels abus de pouvoir... L'autorité propre au fonctionnaire posté et en mission spécifique sur Saint-Sulpice, ne doit pas lui autoriser une usurpation abusive et démagogique:

Pourquoi une telle attitude et de tels écrits alors que l'avenir de notre PROJET DE VILLE est si crucial, si important? »

Ceci dit, nous souhaitons que le développement de nos PROJETS, l'aménagement et l'équipement de Saint-Sulpice (cf. LETTRE COMMUNALE N°36), bénéficient du soutien de nos administrés, de leurs observations, de leurs remarques.

Nous entendons en effet élargir et renforcer toujours plus les liens qui unissent les Saint-Sulpiciens et leur Municipalité afin de concevoir le meilleur DEVELOPPEMENT CONCERTÉ possible.

BIEN VIVRE
ENSEMBLE
UNE AMBITION
LOCALE.

Bonne lecture
à toutes et à tous.
Bernard SOULET
Le Maire

Organisons notre croissance démographique

L'Equipe Municipale, avec compétence et dynamisme, maintient son CAP au service d'un GRAND PROJET: assurer l'AVENIR de tous les Saint-Sulpiciens.

Une GESTION Saine est nécessaire et indispensable au service de ce GRAND PROJET: construire le FUTUR Saint-Sulpicien sur un développement durable.

C'est en particulier, notre politique locale en matière d'urbanisme qui sera le garant de la QUALITE DE VIE à Saint-Sulpice.

Comment notre village devenu petite ville pourra-t-il conserver son identité et ne pas perdre son âme?

En se préservant, le plus possible, des effets néfastes ou pervers des zones péri-urbaines de l'agglomération toulousaine.

Si notre cité s'agrandit de toutes parts, il faut harmoniser, structurer, équiper les espaces pour améliorer toujours plus le CONFORT DE VIE des habitants.

Il faut créer, répartir et maintenir des équilibres vitaux entre les divers aménagements urbains tout en favorisant la meilleure mixité sociale possible: c'est-à-dire, ne pas trop densifier sur le même secteur mais varier le tissu urbain afin de permettre la cohabitation, le voisinage de populations différentes, d'un habitat diversifié et des conditions socio-professionnelles multiples...

Le PLAN d'OCCUPATION DES SOLS appelé désormais P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) gère les constructions actuelles et à venir. Notre souci est donc de maîtriser et de structurer au mieux le développement de l'habitat pour qu'il ne s'étale pas trop vite et de façon anarchique ou désordonnée.

Sans être visionnaire, mais à échéance raisonnable, horizon 2010, je pense que la Commune commencera à connaître sa pléni-

tude, son seuil de stabilisation démographique. L'évolution de la poussée démographique actuelle se limitera spontanément et tout simplement par les « frontières naturelles » de notre commune: les deux rivières et l'autoroute.

C'est dans ce périmètre qu'il est nécessaire de gérer les meilleurs équilibres possibles par une pondération réfléchie des coefficients d'occupation du sol pour notre urbanisation et la concentration diffuse de notre habitat.

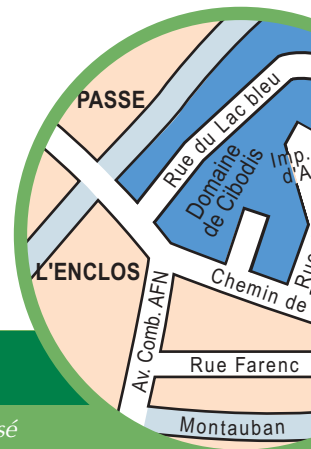
La surface foncière constructible ainsi délimitée, notre commune déjà peu étendue, nous devrions rejoindre la situation actuelle de Lavar (8 à 9000 habitants).

C'est pourquoi nous répartissons nos équipements publics afin de penser à la surface communale située au-delà de la voie ferrée (du futur échangeur jusqu'à la Pointe en passant par la plaine de Bordes): il y faudra du scolaire, crèche et autres installations collectives qui sont à l'étude.

La Municipalité anticipe et investira là, pour l'avenir. Mais avec ces projets d'extension, à accompagner afin d'en maîtriser les conséquences, il est aussi capital de restaurer, de réhabiliter et rénover certains autres quartiers anciens qui ont mal vieilli ou sont devenus des friches par l'abandon de certaines activités (les opérations sont en cours ou à l'étude... cf. Lettre Communale n°36).

L'essentiel, au total, sera de conserver l'image attrayante de la petite ville à la campagne en évitant de défigurer à jamais le contexte du village rural heureux de vivre encore dans la verdure mais avec tous les services et maintes commodités de proximité: le havre de paix est à espérer, à protéger.

Renseignements service urbanisme : 05 63 40 22 02



DOMAINE DE CIBODIS

Lotissement autorisé
Certificat d'achèvement
des travaux délivré
Lotisseur : Francelot
Nombre de lots : 50 lots maximum dont 31 à usage d'habitations individuelles + 3 îlots à usage d'immeubles collectifs locatifs ou d'habitations individuelles comprenant 19 logements maximum.

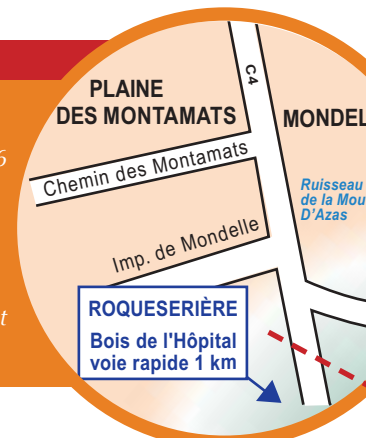


HAMEAU DE COURNOISSOU

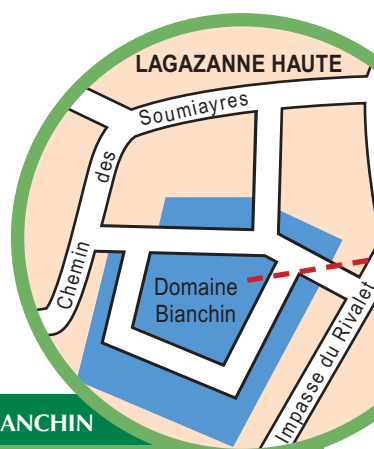
Lotissement autorisé
Début des travaux
d'aménagement en mars
Lotisseur : Francelot
Nombre de lots : 48 lots maximum dont 28 à usage d'habitations individuelles + 4 îlots à usage d'immeubles collectifs locatifs ou d'habitations individuelles comprenant 20 logements maximum

EN PROJET

CU en cours
Lotisseur : Société IMMO 6
Nombre de lots : 201 à usage d'habitations individuelles + un lotissement commercial et artisanal



ROQUESERIERE
Bois de l'Hôpital
voie rapide 1 km



DOMAINE BIANCHIN

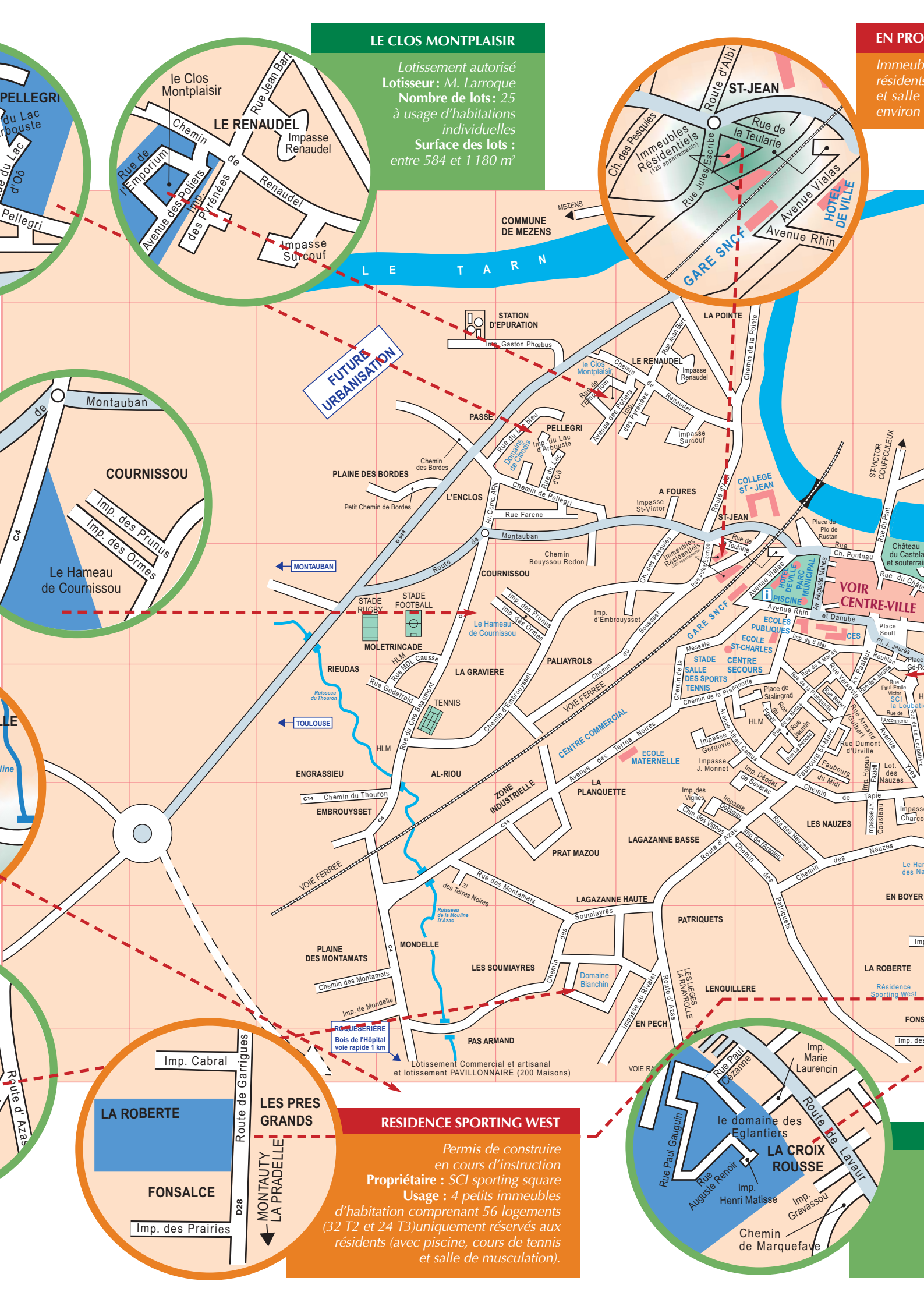
Lotissement autorisé
Lotisseur : M. Bianchin
Nombre de lots : 42
Surface des lots : entre 1093 m² et 1907 m²

LE CLOS MONTPLAISIR

Lotissement autorisé
 Lotisseur : M. Larroque
 Nombre de lots : 25
 à usage d'habitations individuelles
 Surface des lots :
 entre 584 et 1 180 m²

EN PRO

Immeub
 résidents
 et salle
 environ



FUTURE URBANISATION

PELLEGRIN
 le Clos Montplaisir
 Rue de l'Emporium
 Avenue des Poitiers
 Impasse Surcouf

LE RENAUDEL
 le Clos Montplaisir
 Rue Jean Bart
 Impasse Renaudel
 Avenue des Poitiers
 Impasse Surcouf

ST-JEAN
 Immeubles Résidentiels (120 appartements)
 Rue de la Teularie
 Avenue Rhin
 HOTEL DEVILLE
 Gare SNCF

COURMISSOU
 Imp. des Prunus
 Imp. des Ormes
 Le Hameau de Courmissou
 Montauban

LA ROBERTE
 Imp. Cabral
 Route de Garrigues
 FONCALCE
 Imp. des Prairies
 MONTAUTY LA PRADELLE

LES PRES GRANDS
 Imp. Cabral
 Route de Garrigues
 FONCALCE
 Imp. des Prairies
 MONTAUTY LA PRADELLE

RESIDENCE SPORTING WEST
 Permis de construire en cours d'instruction
 Propriétaire : SCI sporting square
 Usage : 4 petits immeubles d'habitation comprenant 56 logements (32 T2 et 24 T3) uniquement réservés aux résidents (avec piscine, cours de tennis et salle de musculation).

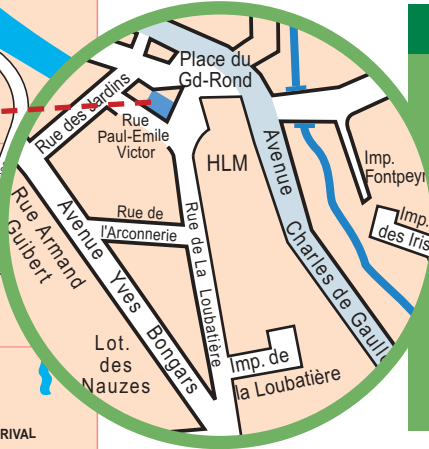
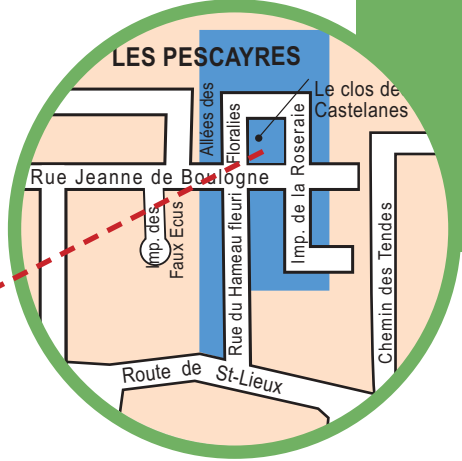
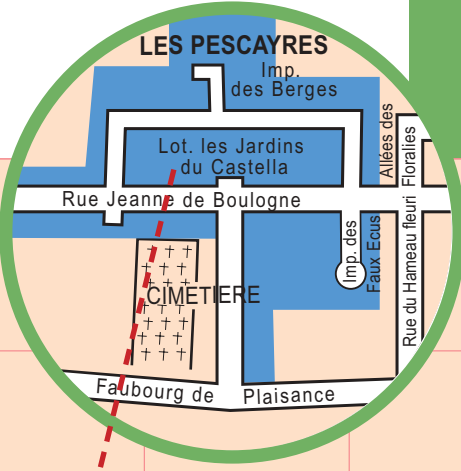
LA CROIX ROUSSE
 le domaine des Eglantiers
 Rue Paul Gauguin
 Rue Auguste Renoir
 Imp. Henri Matisse
 Imp. Gravassou
 Chemin de Marquéfave

JET
 les uniquement réservés aux
 s (avec piscine, cours de tennis
 de musculation).
 120 appartements

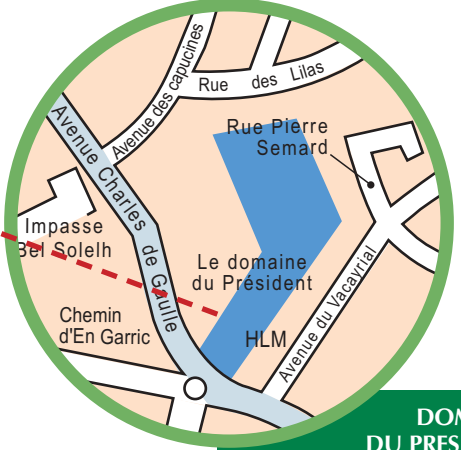
JARDINS DU CASTELLA
 Lotissement autorisé
 certificat d'achèvement
 des travaux délivré
 Lotisseur : SCI Menville
 Nombre de lots : 55
 Surface des lots :
 entre 691 et 1 157 m²
 Usage : habitations
 individuelles

**CLOS
 DES CASTELANES**
 Permis de construire
 accordé
 Propriétaire :
 SCI le Hameau 2
 Nombre de lots : 54
 (3 T3 + 45 T4 + 6 T5)
 Usage : habitations
 privées accessibles
 uniquement
 aux résidents
 structurées
 autour d'un
 espace vert
 central avec
 piscine
 collective

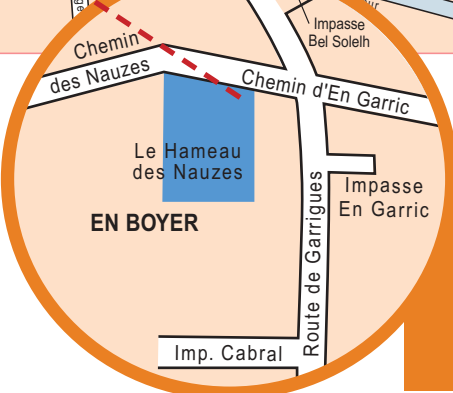
SAINT SULPICE LA POINTE



SCI LA LOUBATIÈRE
 Permis de
 construire accordé
 Propriétaire :
 SCI La Loubatière
 Michel Cols
 Immeuble comprenant
 un RDC commercial
 et 2 étages de logements
 Nombre
 d'appartements : 10
 (6 T2 et 4 T3)
 Surface commerciale :
 environ 280 m²

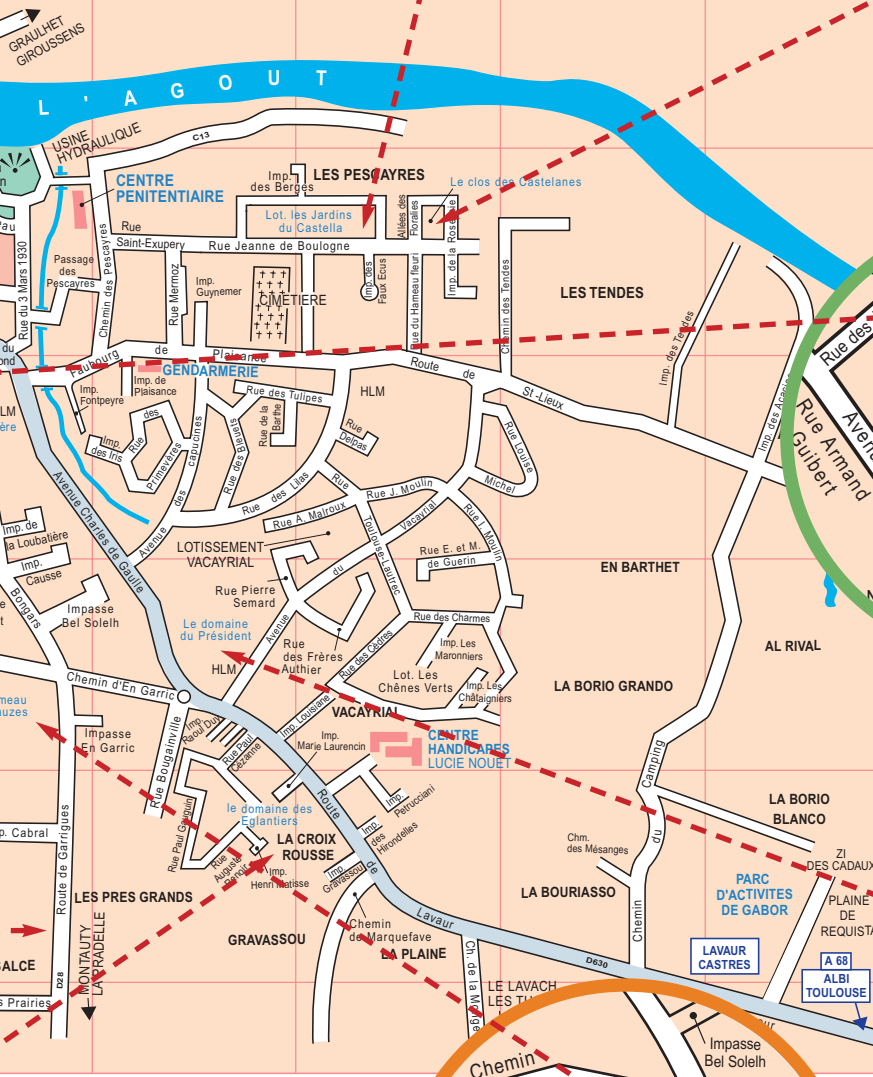


**DOMAINE
 DU PRÉSIDENT**
 Permis de construire accordé
 Propriétaire : Pierra Promotion
 9 maisons individuelles
 sur des parcelles d'environ
 600 m² + 3 immeubles
 collectifs RDC + un étage
 comprenant chacun
 5 T2 et 4 T3



LE HAMEAU DES NAUZES
 Autorisation de lotir
 en cours d'instruction
 Lotisseur : S.A. TISO
 Nombre de lots : 13
 Surface des lots :
 900 m² et 1290 m²

DOMAINE DES EGLANTIERS
 Lotissement autorisé
 Certificat d'achèvement
 des travaux délivré
 Lotisseur : Agora immobilier
 Nombre de lots : 34
 Surface des lots : entre 580 m²
 et 1289 m²



PARLEZ NOUS DE VOUS

Aujourd'hui M. SOULET

Lettre Communale : Parlez-nous de votre enfance et de votre adolescence ?

Bernard Soulet : je suis né à Albi le 15 mai 48. Ma scolarité s'est déroulée au Lycée Rascol puis au lycée Lapérouse jusqu'au Bac. Grâce aux IPES (rémunération de l'étudiant) j'ai intégré l'UEREPS Paul Sabatier à Toulouse. Le CAPES obtenu, voilà une nomination à Rabastens au collège Gambetta depuis 30 ans maintenant comme « prof de gym ».

LC : La famille compte beaucoup pour vous. Quelle était-elle ?

BS : Mon père conduisait des cars, ma mère faisait des ménages. Peu gâté, mais très choyé, mes parents m'ont inculqué la droiture de caractère, la morale et le sens de l'effort. Mon frère et moi remercions nos parents au tempérament bien trempé, humble et courageux.

LC : Pouvez-vous nous présenter la vôtre ?

BS : Mon épouse Simone est Saint-Sulpicienne de souche. Nous nous sommes installés en 68 à Saint-Sulpice. Elle a abandonné le secrétariat de la Régie Renault Toulouse pour se consacrer à nos deux enfants Yannick né en 73 et Méliza en 77.

LC : Parlez-nous de vos nombreuses passions ?

BS : J'ai toujours eu le goût du management, de l'organisation et des responsabilités. Le rugby scolaire (finale d'académie) et universitaire (demi-finaliste du championnat de France) a occupé une grande partie de ma jeunesse.

En 1973, j'ai débuté chez les pompiers volontaires.

C'est Maurice SEIGNEURY, au cours d'une formation au secourisme, qui m'a donné le virus. J'ai succédé à André DUPUY comme Officier Chef de Corps une dizaine d'années après.



Avec le futur successeur M. Bersia

LC : Vous aviez délaissé le ballon ovale ?

BS : Non ! Après avoir joué à Albi et Gaillac qui, à l'époque, faisaient partie de l'élite des clubs de rugby avec Carmaux, Graulhet, Castres, Mazamet, j'ai été capitaine-entraîneur à Rabastens, club avec lequel j'ai accédé à la 3^e division. Ensuite j'ai entraîné Graulhet et Albi (groupe A) puis le TOEC (groupe B) jusqu'en 1989 année de mon élection.

LC : Qu'est-ce qui vous a poussé à vous investir dans la vie locale ?

BS : Un concours de circonstances : sollicité par un mouvement populaire soucieux de renouveau, j'ai accepté, après beaucoup d'hésitations de me présenter comme tête de liste ; je n'ai pris ma décision qu'en janvier, les élections avaient lieu en mars. J'ai été séduit par l'idée de faire bouger les choses pour faire progresser Saint-Sulpice. La volonté de notre équipe était celle du gestionnaire pas du politique, et les résultats l'ont prouvé, à ma grande surprise.



À l'école Salvan de Salies d'Albi.

C'est comme ça que l'aventure a commencé.

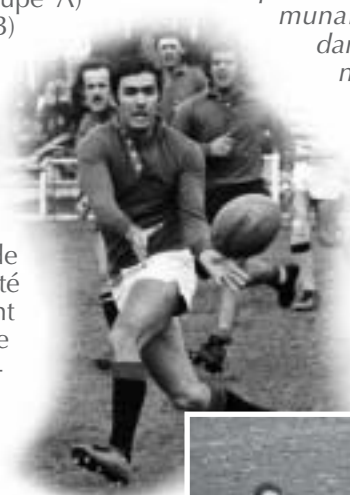
LC : Cette nouvelle carrière vous a-t-elle obligé à faire des concessions ?

BS : Effectivement mon élection m'a conduit à arrêter le rugby et ma carrière de pompier puisque la loi, à mon grand regret, ne permet pas de cumuler ces deux fonctions. L'équipe municipale et Saint-Sulpice ont eu raison des équipes de rugby et des pompiers.

LC : Nous vous offrons enfin un espace coup de cœur.

BS : Dans la vie on doit FAIRE PLUS et DIRE MOINS. Dans la vie pour gagner il faut avancer. Réfléchir, penser, chercher, sont sources de progrès. La chance sourit aux ambitieux. Je veux l'être pour Saint-Sulpice. Il y a une chose pire que l'échec c'est de ne pas avoir essayé. Croire à la dynamique de l'affectif aide énormément pour rester accessible, proche de tous.

LC : Nous vous remercions M. SOULET d'avoir bien voulu répondre à la Lettre Communale qui présentera dans ces prochains numéros d'autres responsables Saint-Sulpiciens.



En intervention



BRÈVES

- **Une borne est installée dans le hall d'accueil de la Mairie** pour vous permettre la mise à jour de votre carte vitale.



- **Les Élections présidentielles auront lieu les dimanches 21 avril et 5 mai.**

- Bureau n°1: Salle du conseil municipal,
- Bureau n°2: Salle R. Cassin,
- Bureaux n°3 et 4: Salle Polyespace.

- **La Médiathèque « La Bastide »** vous propose:

- du 26 mars au 30 avril une exposition « Les droits de l'enfant »
- du 8 au 13 avril la semaine découverte internet (inscriptions au 05 63 40 20 81)

- **Les travaux de la crèche avancent à grands pas**, tout sera prêt pour la rentrée 2002



- **La CLSH Goscinny organise des stages de découverte sportive.**

Au programme les 8, 9, 10 avril : tennis de table
Renseignements: 05 63 40 09 40

- **Bientôt un récup'piles** entre la Poste et le Trésor Public.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les Restos du Cœur

24 décembre 1993 première campagne d'hiver des Restos du Cœur à Saint-Sulpice.

Depuis, chaque année de la mi-décembre à la mi-juin, toute l'équipe des Restos accueille les plus démunis de notre cité mais également ceux des communes environnantes comme Rabastens ou Bessières, communes qui ne disposent pas de structures similaires.

Une centaine de personnes, soit 40 familles, fréquente régulièrement le local de l'association Place du Plô. Ces chiffres sont souvent revus à la hausse car il faut gérer des situations d'urgences pour éviter que certains ne s'enfoncent un peu plus dans la misère.

Aujourd'hui ce sont surtout des jeunes entre 20 et 25 ans sans famille, et des femmes seules avec enfants qui trouvent auprès de l'association une solution, certes imparfaite, à leurs problèmes. Depuis l'ouverture le visage des bénéficiaires a beaucoup changé.

Si la principale action des Restos du Cœur reste l'aide alimentaire (environ 125 repas servis par semaine lors de la campagne d'hiver), elle n'est pas le seul service proposé aux bénéficiaires: une bibliothèque, des jouets et des vêtements sont également mis à leur disposition. Des livraisons à domicile pour aider ceux qui ont des difficultés à se déplacer et une assistance aux démarches administratives sont aussi organisées par les bénévoles.

Comme beaucoup d'associations les restos du cœur existent grâce à l'engagement d'une poignée de bénévoles qui avec le sourire, beaucoup de discrétion font vivre ce lieu d'écoute, d'aide et de partage. Leur petit nombre, 6 au total, rend parfois la tâche difficile et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour poursuivre ensemble la mission confiée par Coluche.

Les dons, gérés au plan départemental, constituent le nerf de cette guerre contre la misère. À ce titre l'action du Collège Saint-Jean qui organise chaque année depuis 1998 un concert au profit des Restos est une initiative à souligner et à encourager. Cette année encore ces jeunes ne les ont pas « laissés tomber »: grâce à eux 2200 euros ont été récoltés représentant 2900 repas. Si le souhait des bénévoles est de voir disparaître un jour cette détresse humaine, ces derniers ne se font pas d'illusions, l'année prochaine ils seront encore là pour soutenir ceux de notre commune qui comptent sur eux.

La municipalité contribue à l'action des Restos du Cœur par la mise à disposition des locaux, d'un véhicule municipal pour chercher le ravitaillement à Lavour et par le règlement des factures d'eau, d'électricité et de chauffage.

Pour tous renseignements:

Restaurant du Cœur
Place du Plô
Tél.: 05 63 40 03 80

Responsable:
Mme Dolorès Fenoul

Inscription:
lundi de 14h30 à 16h30

Distribution:
vendredi de 14h30 à 16h30



Saint Sulpice la Pointe

Lettre communale de la ville
de Saint Sulpice la Pointe

de la Pointe au Castela
Numéro **38**

Directeur de la publication
M. Bernard Soulet

Rédaction

Le groupe de communication:
Lydie Isard, Geneviève Parayre,
Monique Gisquet, Edmond Ferrer,
Guy Pailhories, Guy Pradeau,
Lucien Treilhes.

Pré-pressé et impression SIA Lavour